

## Tous les enseignants grévistes de Blida ont repris le travail

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4420 - Jeudi 8 mars 2018 - Prix : 10 DA

Assassinat suivi de vol d'un camion à Oued Das/Béjaïa

Les auteurs arrêtés  
par la gendarmerie  
et écroués

Page 24

Message de Bouteflika au Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

«L'éradication du terrorisme passe par sa privation de son environnement social...»

Page 4

Plus  
de Mercedes  
à New York  
que Chevrolet  
à Berlin

Par Mohamed Habili

**L'**ironie des choses veut que ce soit le pays qui pendant longtemps a été la force motrice de la mondialisation qui maintenant se retourne contre elle, voyant que si elle se poursuivait, cela serait à son détriment. Ce pays n'est pas des moindres, ce sont les Etats-Unis, la première économie au monde. Il est déjà arrivé à l'administration américaine de prendre des mesures anti-globalisation (les Américains disent antitrade, trade, le commerce, entendu au sens de commerce mondial), comme le retrait par exemple de la zone pacifique de libre-échange, mais en annonçant la décision de taxer fortement les importations d'acier et d'aluminium, ils s'apprentent à commettre l'irréparable, à franchir le rubicond pour ainsi dire. Ils savent que cette décision, qui n'est pas encore effective mais qui désormais risque de le devenir à tout moment, ne trouvera pas les partenaires économiques sans réaction. Ceux-ci répliqueront par des contre-mesures, mais probablement après mûre réflexion pour les uns, une longue concertation pour ceux d'entre eux membres d'un marché commun, comme pour les Européens. Le traitement de la crise financière de 2007-2008 a été fait par référence, ou plus exactement par opposition à ce qui avait été fait par les décideurs pour contrer la crise de 1929. On a laissé les banques faire faillite dans les années 1930 ?

Suite en page 3

Journée internationale des droits des femmes

Violences contre les  
femmes, un boulet social...

Parler de l'élimination de la violence faite aux femmes est sans doute de l'utopie dans la mesure où ce phénomène planétaire existe depuis la nuit des temps. Aujourd'hui, bien qu'il ait pris de nouveaux visages, ce fléau est un phénomène omniprésent quel que soit le degré d'émancipation ou de développement de la société dans le monde. Chose qui ne veut pourtant pas dire que la soumission soit une fatalité pour la condition féminine dans le monde et encore plus en Algérie.

Lire page 2

Dispositif Ansej

10% des micro-entreprises  
fermées

Institut du monde arabe

L'exposition artistique sur  
l'Algérie pas encore prête

Page 3

Page 13

Journée internationale des droits des femmes

# Violences contre les femmes, un boulet social...

■ Parler de l'élimination de la violence faite aux femmes est sans doute de l'ordre de l'utopie dans la mesure où ce phénomène planétaire existe depuis la nuit des temps. Aujourd'hui, bien qu'il ait pris de nouveaux visages, ce fléau est un phénomène omniprésent quel que soit le degré d'émancipation ou de développement de la société dans le monde. Chose qui ne veut pourtant pas dire que la soumission soit une fatalité pour la condition féminine dans le monde et encore plus en Algérie.

Par Lynda Naili

Au-delà de la volonté politique de laquelle il est attendu plus de décisions courageuses, c'est sans aucun doute sur l'esprit collectif qu'il faudra agir en urgence afin que les brutalités en tous genres contre les femmes s'amenuisent progressivement dans le temps. Politiques, intellectuels, religieux, associations civiles, médias et j'en passe. Tous devront œuvrer pour l'objectif de bannir ce comportement et de briser les tabous l'entourant : violence psychologique, économique, harcèlement sexuel, viol, viol conjugal, incestes... Ce changement de la mentalité collective interviendra lorsque les femmes victimes de violence déposeront plainte et iront devant les tribunaux sans peur des représailles et du qu'en dira-t-on, et surtout parce que des mécanismes pour les protéger auront été mis en place auprès des instances judiciaires. Il sera aussi l'aboutissement d'une éducation de valeur saine d'inculquer aux garçons d'aujourd'hui, hommes de demain, à soutenir leurs sœurs, leurs filles et leurs mères et à se dresser contre la violence. A apprendre aux filles à ne jamais accepter la violence de quelque forme soit-elle et de quelque source vient-elle. La violence cédera lorsque les femmes seront entièrement valorisées par la société et en mesure de participer pleinement à son développement et son épanouissement.

Combien sont-elles en réalité à se faire rouler parfois à sang à déposer plainte au commissariat du quartier ? Combien de fois, l'agent de service a refusé l'enregistrement des plaintes sous prétexte qu'il «ne veut pas s'immiscer dans les affaires intimes du couple» ? Combien de femmes ont été rejetées parce qu'elles «n'enfantent que des filles» ? Combien de femmes répudiées par leurs maris, parfois même par leur propre famille parce qu'elles ont eu le mal-

heur d'être atteintes du cancer ? Combien de femmes qui après des années d'études, de spécialisation et de recherches ont dû renoncer justement à des promotions à des postes de responsabilité parce que «Monsieur» s'y refuse ? Combien de femmes ne jouissent pas de leur salaire parce qu'encore une fois c'est «Monsieur» qui se rend à la banque ou à la poste pour encaisser le fruit du travail de «Madame». Combien de femmes sont en situation de vulnérabilité critique parce qu'elles ont été mises à la porte de leur foyer conjugal et/ou familial ? Combien de femmes ont vu leurs parts d'héritage spoliées par leurs frères, oncles... ? Combien de filles ont été contraintes de quitter leur scolarité parce que leurs formes, même cachées sous des mètres de tissu, étaient généreuses ?...

## Appliquer les lois, tout simplement

A ce sujet, Nassera Merah sociologue et militante féministe, considère que ce qui a été fait en matière juridique dans la lutte contre les violences à l'encontre des femmes «reste du domaine du principe, car dans la réalité des faits il n'y a pas grand-chose qui a changé». Les femmes, dira-t-elle, continuent à subir des pressions à différents stades. Et pour cause, «même lorsqu'elles arrivent au bout de leur plainte, souvent le juge tente de les dissuader en leur suggérant le pardon ou la réintégration du domicile conjugal, créant ainsi en elles le sentiment de culpabilité et de la responsabilité, en cas de refus, de détruire leur foyer, alors qu'il est d'ores et déjà détruit par la violence». «C'est là, enchaînera-t-elle, une autre humiliation qu'elles devront gérer personnellement et avec leurs enfants, témoins des violences, qui finiront par les répercuter soit sur leur père mais bien souvent sur cette mère qui n'a pas pu se défendre». Aussi, pour elle afin d'aboutir à l'élimination de la violence



contre les femmes, «contre le principe de la loi, il s'agit d'œuvrer à l'application du contenu». En effet, selon elle, «l'Etat à travers la justice doit se constituer partie civile même lorsque la femme violentée, en raison des pressions de toutes sortes, ne va pas jusqu'au bout de sa plainte, et pardonne à son agresseur». «Le pardon, poursuivra-t-elle, n'est pas une solution. Bien au contraire, il encourage la récidive et plonge aussi bien la victime que l'agresseur dans une addiction, une spirale infinie de violence». En plus de la punition juridique, M<sup>me</sup> Merah préconisera «un traitement médical et psychologique au profit de la personne violente». A ce sujet, elle déplorera que «les médecins légistes ayant constaté les traces de violence sur le corps des victimes, bien souvent même avec des côtes brisées, ne prescrivent pas le nombre de jours représentant l'incapacité médicale nécessaire à une condamnation». Aussi, la doctorante algérienne en «Engagement des Algériennes, du colonialisme et à l'islamisme politique, une émancipation bridée par une succession de tutelles», estimera que «tout médecin après constat de violence doit le signaler aux services de sécurité». «Il est, dans ce cas, le premier garant de la sécurité des citoyennes», dira-t-

elle. Par ailleurs, elle plaidera pour «la formation à différents niveaux des personnes en charge du fléau aussi bien dans les corps de sécurité, médicaux que celui de la justice». Ce à quoi s'ajouteront «des campagnes reconnaissant la violence comme étant un véritable phénomène social lié à la domination non pas au comportement de la victime». «Le travail des associations civiles engagées dans cette cause, à lui seul, ne suffit pas», estimera-t-elle.

Depuis 1995 avec la révision du code de la famille initiée par le Président Abdelaziz Bouteflika, prélude d'une réforme progressiste en faveur de la consécration des droits de la femme algérienne et sa place au sein de la société, l'Algérie s'est progressivement dotée d'un arsenal juridique en matière de protection, de promotion et d'émancipation de la femme. Outre la consécration formelle de la non-discrimination et de l'égalité devant la loi, affirmée dans la nouvelle Constitution de 2016, et la ratification du protocole de Maputo en septembre de la même année, l'on citera la toute récente et courageuse loi criminalisant les violences contre les femmes, adoptée l'année dernière par le Parlement. Et pour revenir à la révision du code de la famille, le chef de l'Etat

avait ainsi à l'époque appelé à la révision de certains articles dudit code notamment ceux régissant le divorce et lekhôl'a' (droit donné et reconnu par la charia à la femme pour se libérer d'une union conjugale éprouvante et invivable monnayant une compensation matérielle) qu'en réalité bien des femmes y renoncèrent tant la priorité pour elles est de sauver leur peau d'un mariage dont la poursuite serait suicidaire.

Ce sont là autant d'acquis pour l'Algérienne d'aujourd'hui qui ne seraient pas venus à l'esprit de ses aînées d'il y a un demi-siècle. Sauf que, chose connue en Algérie, la mise en application de ces lois reste la plupart du temps un vœu pieux, faisant que la réalité n'est pas pour s'en réjouir au point que beaucoup reste à faire pour briser la loi du silence, de la logique de la culpabilité et de la honte. En attendant, les statistiques sur ce fléau sont au rouge, en témoigne l'inquiétude de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Sidi Lakhdar Benzerrouki, qui en novembre dernier évoquait pas moins de 7 586 cas de violence à l'égard des femmes depuis le début de l'année 2017 jusqu'à septembre de la même année, recensés par les services de sûreté. L. N.

## Abdelghani Hamel rend hommage à la femme algérienne

Perpétuant la tradition tous les 8 mars, le directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, a honoré de nombreuses femmes moudjahidate, des cadres de l'Etat, représentantes de la société civile et des femmes journalistes de tous les organes médiatiques, en guise de reconnaissance pour leur dévouement dans le travail et leur a remis des présents sym-

boliques. C'est dans une ambiance cordiale que le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a tenu hier à rendre un grand hommage à la femme algérienne pour «tout ce qu'elle a entrepris depuis la Révolution à ce jour». Il a tenu aussi à rappeler que les réformes constitutionnelles et juridiques initiées par le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, interviennent pour renforcer davantage la place de la femme algérienne dans l'édification sociale à travers les opportunités qui lui sont offertes pour contribuer à la vie politique et aux efforts de développement. M. Hamel a souligné que le corps de la Sûreté nationale a réuni toutes les conditions favorables à la promotion de la femme sur le plan professionnel

au sein de l'institution policière. Et c'est dans un message adressé par le DGSN à ses recrues féminines que l'on apprendra que les femmes policières représentent à ce jour 10% des effectifs de la Sûreté nationale. Un chiffre appelé à augmenter dans les prochaines années. L'occasion a été mise à profit pour honorer la ministre de l'Education nationale, Nouria

Benghebril, et la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique, Houda Imane Faroune ainsi que la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, outre des parlementaires et des membres de la société civile et journalistes des différents médias.

Louiza Ait Ramdane



## Education

# Tous les enseignants grévistes de Blida ont repris le travail

■ Le secrétaire national chargé de l'information auprès du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), Messaoud Boudiba, a affirmé que tous les enseignants grévistes de la wilaya de Blida avaient soumis des demandes pour réintégrer leurs postes de travail à partir d'hier.

Par Meriem Benchaouia

M. Boudiba a précisé que «les enseignants grévistes de la wilaya de Blida ont mis fin à leur grève et soumis des demandes collectives pour réintégrer leurs postes de travail», affirmant que le «Cnapeste œuvre en faveur du règlement des crises». Il a appelé les pouvoirs publics à «saisir cette occasion pour prendre en charge les revendications des enseignants afin que ces derniers n'aient plus à recourir à la grève», ajoutant que les décisions de radiation «ont été prises sur la base d'une procédure illégale». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, avait indiqué dimanche dernier que «seuls 154 enseignants ont été réintégrés à Blida sur les 580 enseignants grévistes ayant reçu les décisions de révocation de la part du contrôleur financier», appelant le reste à «déposer des demandes individuelles en vue de rejoindre leurs postes conformément à la loi». Pour rappel, le Cnapeste avait décidé, au terme de sa session extraordinaire tenue mardi dernier, de mettre fin à la grève illimitée entamée par les enseignants depuis le 30 janvier dernier. Le ministre avait instruit tous les directeurs de l'éducation de faciliter la réintégration dans leur établissement de tous les enseignants grévistes dont la radiation ne leur a pas encore été notifiée, y compris les enseignants grévistes ayant déposé leurs recours, après notification de leur radiation. Pour les enseignants radiés



n'ayant pas encore déposé leur recours, des instructions ont été données aux chefs d'établissements pour leur faciliter les dépôts de recours et leur réintégration immédiate.

## Les parents d'élèves pourront bientôt obtenir les notes de leurs enfants par SMS

Les parents d'élèves peuvent s'inscrire à partir d'aujourd'hui dans la plate-forme numérique qui leur est réservée afin d'obte-

nir par SMS les moyennes trimestrielles de leurs enfants (<http://tharwa.education.gov.dz>), a indiqué le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, sur sa page facebook. La ministre a tenu à cet effet une visioconférence avec les directeurs de l'éducation accompagnés des ingénieurs en informatique et des cadres de l'administration centrale au cours de laquelle ont été évalués les derniers préparatifs précédant l'exploitation effective de cet espace dédié aux parents

d'élèves. Mettant en évidence, dans son intervention, «la nécessaire mobilisation» de tous pour la réussite de cette opération, M<sup>me</sup> Benghebrat a souligné l'impact positif attendu de cette acquisition, appelant les présents à œuvrer davantage pour parvenir à une modernisation de tout le secteur dans le cadre de «la bonne gouvernance, la transparence de l'administration et la consécration des valeurs de la justice et de l'équité».

M. B.

## Dispositif Ansej

# 10% des micro-entreprises fermées

Des entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), semblent être très mal en point. La directrice de l'Agence, M<sup>me</sup> Samira Djaïder a ainsi estimé à 10% le taux de mortalité des entreprises, soit un nombre, précise-t-elle, de «21 193 dossiers de micro-entreprises qui ont cessé d'exister». Lors de son passage dans l'invité de la rédaction de la Chaîne III, de la Radio nationale, la directrice de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), M<sup>me</sup> Samira Djaïder, qui a dévoilé les difficultés que connaissent certaines jeunes entreprises a fait savoir que ces projets morts sont indemnisés par le Fonds de caution mutuelle de garantie des risques/crédits jeunes promoteurs. Elle a expliqué que l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej),

accorde la priorité dans l'octroi des crédits aux jeunes universitaires et diplômés des centres de formation du secteur public ainsi que les jeunes issus des instituts de formation agréés pour assurer une meilleure gestion des projets et augmenter leurs chances de succès. Ces jeunes bénéficient des dispositifs d'appui à la création d'activités et ce, dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour encourager les porteurs de projets. L'invité de la Chaîne III a fait savoir que depuis la mise en place du dispositif jusqu'à fin 2017, quelque 370 000 projets ont été financés par l'agence. En 21 ans d'existence, l'Agence qui a vu le jour en 1997, a contribué à la «création de 372 386 micro-entreprises dans les différents secteurs d'activité, au 31 décembre 2017», a-t-elle indiqué. La directrice générale de ce dispositif d'aide à la

création d'activités par les jeunes, a fait également savoir que la création d'entreprise dans le cadre de l'Ansej par les diplômés des universités ne représente que 28%, et les femmes 10%. Un chiffre qui reste tout de même faible. «Nous devons aller vers la création de micro-entreprises dans d'autres activités, telles que l'agriculture, le tourisme, l'industrie», dira-t-elle. Mais, elle suggère également les TIC et les activités des énergies, d'autant qu'il y a un potentiel important et de former les jeunes dans ce sens. La création des entreprises est dictée par la conjoncture économique actuelle, indique Samira Djaïder. «Orienter les jeunes vers l'entrepreneuriat est s'inscrire dans le but du développement local. C'est un créneau auquel il faut donner beaucoup d'importance». Sur les raisons de la faiblesse de taux d'investissement dans ce

domaine, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, explique que cet aspect est nouveau dans notre pays. «Avant, les jeunes cherchaient un emploi salarié. Maintenant, ils sont orientés vers l'entrepreneuriat et veulent devenir des chefs d'entreprise. C'est encourageant. C'est pour cette raison que notre agence encourage cette démarche», explique-t-elle. Beaucoup d'entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs d'aides disparaissent, et d'autres croulent sous les dettes. Avec la crise financière actuelle, les pouvoirs publics s'emploient à résoudre cette question et les dettes des jeunes entreprises ne seront pas effacées mais, uniquement rééchelonnées. Ainsi, les entreprises en difficulté auront-elles jusqu'à juin 2018 pour apurer leurs dettes.

Louiza Ait Ramdane

## LA QUESTION DU JOUR

### Plus de Mercedes à New York que Chevrolet à Berlin

Suite de la page une

Il faut donc sauver les banques en 2008, car il importe par-dessus tout de maintenir le système financier international, mis en place pour l'essentiel dès avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. On a cédé aux pulsions protectionnistes en 1929 ? Il faut donc ne pas leur faire la moindre concession cette fois-ci. Au jour d'aujourd'hui, on considère généralement que le système financier international a été sauvé. (Peu importe grâce à qui ou à quoi, à la Fed alors dirigée par Ben Bernanke ou à la réactivité de Nicolas Sarkozy, le président français de l'époque). En principe, si le système financier est tiré d'affaire, la crise est résolue. Et si celle-ci est finie, quel intérêt auraient les dirigeants américains de recourir au protectionnisme, avec le risque que cela comporte de déclencher une guerre économique mondiale qui ne laisserait personne indemne ? Aucune, en effet. A moins qu'il ne faille remettre en cause le pré-supposé suivant lequel le monde est sorti de la crise de 2008 – que les Américains ont baptisé la Grande Récession, tout à la fois par référence et par opposition à la Grande Dépression des années 1930.

L'administration américaine ne dit pas qu'elle va protéger ses propres industries parce que la crise perdure, et qu'il faille se prémunir contre elle mieux que cela n'a été fait jusqu'à présent, mais parce que ses partenaires économiques ferment leurs portes aux produits américains. Pour elle, il n'y a pas de raison pour qu'il y ait plus de Mercedes dans les rues de New York que de Chevrolet dans celles de Berlin. Aujourd'hui, être ami avec les Américains, c'est se trouver en déficit commercial avec eux. C'est leur acheter plus qu'ils ne vous achètent, ou du moins ne pas leur vendre plus qu'ils ne vous vendent. Il est arrivé à Trump à deux ou trois reprises de parler de l'Allemagne, dont la balance commerciale avec les Etats-Unis est excédentaire, comme d'un pays mauvais pour les Etats-Unis. Le problème, c'est qu'il n'emploie pas ce genre de langage s'agissant de la Chine, dont les excédents commerciaux avec les Etats-Unis sont pourtant largement supérieurs à ceux de l'Allemagne. La guerre économique que les Etats-Unis semblent décider à mener serait-elle prioritairement dirigée contre les Européens, c'est-à-dire contre les soi-disant alliés traditionnels des Etats-Unis ? A prendre la mesure des réactions suscitées par l'augmentation des taxes sur l'acier et l'aluminium, vives et pleines de menaces du côté des Européens, plus que modérées du côté chinois, on serait tenté de répondre par oui à cette question. M. H.

Message de Bouteflika au Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

# «L'éradication du terrorisme passe par sa privation de son environnement social...»

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné, dans un message mercredi à l'occasion de la 35<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur qui se tient à Alger, que le premier pas pour éradiquer le terrorisme consiste à «infirmer ses références intellectuelles» et à le «priver de son environnement social et ses réseaux d'information et de communication».

Par Saïd F

«**N**ul doute que le premier pas pour éradiquer le terrorisme consiste à infirmer ses références intellectuelles et à le priver de son environnement social et ses réseaux d'information et de communication à travers un effort intensif sur le plan éducatif, culturel, d'information et d'orientation religieuse de sorte à neutraliser l'extrémisme et sauver notre jeunesse de sa mystification fatale», a précisé le président Bouteflika dans son message, lu en son nom par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. Il a relevé que la lutte contre le terrorisme «n'est ni liée à un agenda, ni confinée dans une aire géographique, c'est une problématique qui demeure posée tant que les citoyens et leurs biens sont menacés et tant que ces groupes égarés persistent à menacer la stabilité des institutions de l'Etat ou tenter d'imposer des référents religieux ou idéologiques étrangers à nos peuples». Le chef de l'Etat a relevé, dans le même cadre, que «dans certains pays arabes, les organisations terroristes ont reçu des coups cuisants au cours de l'année écoulée. Plusieurs d'entre elles ont été neutralisées, celles-là mêmes qui ont failli tout ravager après avoir accaparé de larges zones de ces pays, hypothéquant l'avenir de leurs citoyens ligotés par la violence sauvage et l'extrémisme à outrance et soumis à toutes les formes d'injustice, d'exactions et de mépris de la vie humaine». «Aujourd'hui, nous observons la déconfiture de ces groupes terroristes et leur disparition dans certaines parties de la région arabe, les territoires qui étaient sous leur contrôle ont, ainsi, recouvré leur stabilité et leur sécurité. Toutefois, la menace des éléments résiduels de ces groupes n'a pas complètement disparu, ni leur danger d'ailleurs», a fait observer le président de la République. A ce propos, il a souligné qu'«au contraire, cette menace et ce danger ont pris de nouvelles formes dès lors que certains



d'entre eux ont réussi à s'exfiltrer vers d'autres foyers de tension dans les pays arabes et intégrer des groupes criminels activant souvent sous des appellations jusque-là inconnues». «C'est ce que l'on appelle la fragmentation des groupes terroristes qui se multiplient une fois qu'ils s'assurent un environnement d'accueil», a affirmé le chef de l'Etat. «Face à cette situation, nous sommes appelés à œuvrer, ensemble, à adopter des résolutions fermes pour sécuriser les lignes frontalières, et à prendre des mesures sécuritaires préventives et proactives de nature à favoriser l'alerte précoce, l'échange intensif d'informations et la protection des frontières», a insisté le chef de l'Etat dans son message.

## L'espace virtuel, un «refuge» pour les terroristes, un «défi sécuritaire» pour les pays arabes

Le président Bouteflika a mis en garde, dans le même message, contre les formes de connexions entre le terrorisme et les formes de criminalité transnationale à travers les technologies modernes, notamment les sites web et les réseaux sociaux. «La situation s'est compliquée avec les différentes connexions survenues entre le terrorisme et les formes de criminalité transnationale, phénomène qui a gagné en étendue et en

dangerosité par le recours massif aux moyens technologiques modernes pour commettre des crimes abjects, propager ses idées extrémistes et erronées, mystifier notre jeunesse et attirer de nouvelles recrues dans les zones de conflit et de tension», a relevé le président Bouteflika dans son message. Il a indiqué, à ce propos, que «cet espace virtuel constitue un défi sécuritaire pour nos pays arabes, d'autant plus qu'il représente un refuge pour les organisations terroristes et tous les réseaux criminels, parce qu'invisible, notamment celles qui pratiquent la traite des personnes, le trafic d'organes et des migrants illégaux, le trafic de drogue, le trafic d'armes et d'explosifs, la falsification d'identité et de documents, outre son rôle dans l'enrôlement de nouveaux combattants et l'établissement de liens entre les différents réseaux de combattants, ainsi que la mise en place de sources de financement qui échapperaient au contrôle institué pour tarir les sources de financement classiques». Le chef de l'Etat a fait observer, dans ce contexte, que «les mouvements terroristes et criminels s'évertuent sans cesse à utiliser toute sorte de technologie intelligente pour atteindre leurs objectifs et diffuser leurs idées perverses et subversives dans un style évolué adapté à l'air du temps»(...). Il a rappelé, à cet égard, que «l'Algérie a été l'un des premiers Etats à ratifier la Convention arabe pour la lutte contre la



Phs/D. R.

cybercriminalité, elle s'attelle, actuellement, à renforcer le cadre juridique y afférent, à la définition des modalités de contrôle du web et à la lutte contre les types de crimes électroniques»(...). Le chef de l'Etat a indiqué, en outre, que «des structures et dispositifs ont été mis en place pour lutter contre les crimes électroniques, notamment l'organe national de prévention et de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que des centres opérationnels au niveau des différents services de sécurité».

## Migration clandestine : Bouteflika plaide pour une approche commune basée sur le respect des droits de l'homme

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis l'accent mercredi sur la nécessité d'«intensifier» les efforts arabes face au phénomène de la migration clandestine, à travers notamment une approche commune basée sur le «strict respect» de la loi et des droits de l'homme. «Pour cela, nous devons intensifier nos efforts communs pour traiter cette problématique (migration clandestine) dans le cadre d'une approche commune, basée sur le strict respect de la loi et des droits de l'homme et sur l'effort de sauvegarde permanente de la

paix et de la sécurité dans nos pays», a affirmé le Président Bouteflika dans son message. «S'il est clairement établi que ce phénomène est lié à une situation humanitaire particulière qu'il est de notre devoir de considérer et, par conséquent, prendre en charge ces migrants, il est indiscutable que nous ne pouvons fermer les yeux sur l'activité des réseaux criminels qui exploitent la vulnérabilité de ces migrants, dans des actions visant la sécurité et la stabilité de nos pays», a insisté le Président Bouteflika. Il a mis en évidence, à cet effet, le fait que l'Algérie, «de par ses principes humanitaires, la culture d'hospitalité innée chez notre peuple et par devoir de protection envers les victimes des conflits et des troubles, a très tôt accueilli les réfugiés venus de différentes régions et permis aux ressortissants des pays secourus par les conflits d'accéder à son territoire et de s'y établir». «L'Algérie a veillé à trouver des solutions pratiques et adéquates pour prendre en charge le phénomène de migration et des migrants, selon une vision globale qui prend en considération les exigences en matière de sécurité, de développement et de respect de la dignité humaine, tout en focalisant sur la dimension humaine des migrants et des réfugiés, véritables victimes des crises qui les ont conduits à emprunter cette voie», a ajouté le chef de l'Etat.

S. F./APS

## Début des travaux de la 35<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

Les travaux de la 35<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), ont débuté mercredi au Centre international de conférences, Abdelatif-Rahal à Alger, pour l'examen de plusieurs questions, dont le projet d'un plan sécuritaire et médiatique pour la sensibilisation et la prévention de la cri-

minalité Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a procédé à l'ouverture des travaux de cette session qui durera deux jours Organisée sous l'égide du président Bouteflika, cette réunion sera une opportunité pour examiner les recommandations issues des conférences et réunions tenues en 2017 dans le

cadre du secrétariat général et les conclusions des réunions mixtes tenues avec les instances arabes et internationales durant l'année 2017, le projet d'un neuvième plan sécuritaire arabe, le projet d'un septième plan médiatique arabe pour la sensibilisation et la prévention contre la criminalité et bien d'autres thèmes

importants. Les travaux de la réunion connaîtront, outre la participation du secrétaire général du CMAI, Mohamed Ben Ali Kouman et des ministres arabes de l'Intérieur, la présence de délégations sécuritaires de haut niveau, de représentants de la Ligue arabe et de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de

l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), du Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, du Projet de lutte contre le terrorisme dans la région MENA, de l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité et de l'Union sportive arabe de la police.

S. F.



USA

# Les futurs forages offshore menacent les économies des Etats côtiers

■ Le projet de l'administration Trump d'autoriser de nouvelles exploitations de pétrole et de gaz offshore dans le littoral américain constitue une menace pour plus de 2,6 millions d'emplois et l'équivalent de 180 milliards de dollars du PIB, a estimé l'ONG Oceana dans une étude publiée hier.

Par Hocine B.

Ces données sont «seulement pour l'équivalent de deux ans de valeur de pétrole et juste une année de valeur de gaz au rythme de consommation (de ces énergies) actuelle», souligne l'organisation. Le 4 janvier, l'administration Trump avait annoncé son intention d'ouvrir la quasi-totalité des eaux littorales américaines à l'exploitation du pétrole et du gaz offshore, y compris au large de la Californie, de la Floride et de l'Arctique. Elle prédisait alors que cela concernerait 90% des eaux côtières américaines qui abritent 98% des ressources encore inexploitées en

pétrole et en gaz situées dans le domaine fédéral. La décision doit s'appliquer à compter de 2019 dans le cadre d'un nouveau programme quinquennal de gestion des ressources maritimes en énergie. Le 9 janvier, le ministre des Ressources naturelles, Ryan Zinke, avait toutefois décidé que cette mesure, contestée par de nombreux Etats, ne s'appliquerait pas à la Floride, un Etat dirigé par un gouverneur républicain, le parti de M. Trump. Il avait alors expliqué avoir tenu compte du fait que «la Floride est unique et ses côtes sont économiquement très dépendantes du tourisme». Oceana explique s'être basée sur les statistiques relatives aux emplois et revenus provenant directement des secteurs de la pêche, du tourisme et des loisirs des Etats situés le long des côtes atlantique et pacifique ainsi que du Golfe de Floride. Et, elle les a comparées aux réserves de pétrole et de gaz exploitables économiquement dans ces mêmes Etats. «Des vues de l'océan défigurées par les plateformes de forage à l'in-



dustrialisation de nos villes côtières en passant par le risque de nouveaux désastres tels que BP Deepwater Horizon, étendre l'exploitation offshore menace les économies côtières et les secteurs dynamiques du tourisme, des loisirs, de la pêche qui dépendent de plages non souillées par le pétrole et

d'océans sains», a commenté Diane Hoskins, directrice de campagne de Oceana. En 2010, la Floride avait été affectée par une gigantesque marée noire, provoquée par l'explosion de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon, exploitée par le britannique British Petroleum (BP). «Des côtes propres et des océans en bonne santé est la promesse d'emplois et de revenus année après année, alors que le pétrole et le gaz sont des ressources qui ne sont pas inépuisables», a souligné M<sup>me</sup> Hoskins. La relance des forages en mer s'inscrit dans la volonté du président Donald Trump d'accélérer la production américaine de brut, pour relancer l'emploi industriel et assurer l'indépendance énergétique des Etats-Unis. L'API, la fédération américaine représentant les industriels du secteur pétrolier, a estimé que d'ici à 2035, les nouveaux forages contribueraient à l'économie américaine à plus de 70 milliards de dollars par an et créeraient près de 840 000 emplois.

H. B./APS

Ethiopie  
Plus de 35 millions de dollars générés en 6 mois par l'exportation d'électricité

L'exportation d'électricité a rapporté à l'Ethiopie 35,06 millions de dollars au cours du premier semestre de l'année fiscale 2017-2018, débuté en juillet dernier. Ainsi selon le directeur des relations publiques et de la communication du ministère éthiopien de l'Eau, de l'Irrigation et de l'Energie, Bizuneh Tolcha, cité par les médias éthiopiens, ces recettes proviennent de la cession de 100 MW d'énergie au Soudan, 70 MW à Djibouti et 10 MW au Kenya. Le Soudan du Sud et la Somalie ont également signé un accord d'achat d'électricité avec l'Ethiopie qui prévoit de faire passer sa capacité de production actuelle de 4 238 mégawatts à 17 000 mégawatts par an d'ici à 2020. Quarante mille mégawatts, c'est la projection en capacité hydroélectrique de l'Ethiopie à l'horizon 2035 pour se hisser au rang de puissance verte émergente d'Afrique. «L'exportation de l'énergie par l'Ethiopie fait partie du plan national d'intégration économique régional par le biais du secteur énergétique», a noté le responsable. Dans le cadre de ce plan, une ligne de 1 045 km pourvue d'une capacité de transport de 2 000 MW, est en cours de construction entre le pays et le Kenya. L'Ethiopie est actuellement à 81% de l'objectif de vente qu'il s'était fixé auparavant. Il tenait à réaliser un chiffre de 43,3 millions de dollars grâce à ses exportations d'électricité au cours de la période sous-revue.

Dalil Y.

France/Commerce extérieur

## Le déficit commercial français s'est creusé

Le déficit commercial de la France s'est à nouveau creusé en janvier pour atteindre 5,6 milliards d'euros contre 3,6 milliards en décembre 2017, après s'être fortement dégradé au cours de l'année dernière, ont indiqué hier les Douanes. Au cours du premier mois de l'année, les exportations ont reculé de 3,9%, contre une hausse de 6% le mois précédent, ont-elles précisé dans un communiqué. Les importations ont, quant à elles, accéléré à un rythme de 1,1%, après 0,5% en décembre, soutenues par un «rebond des approvisionnements en produits de l'industrie manufacturière» et

par un «renchérissement de la facture énergétique». L'an dernier, le déficit commercial s'était nettement creusé pour atteindre 62,6 milliards d'euros, contre 48,3 milliards d'euros un an auparavant, selon les données corrigées par les Douanes, qui l'avaient initialement estimé à 62,3 milliards. Dans l'aéronautique, dont les performances dépendent des ventes d'Airbus, la réduction de l'excédent «est aussi marquée que l'avait été sa hausse du mois dernier», avec un reflux des ventes jugé «partiel», mais des achats qui ont connu une «nette poussée». Les Douanes constatent que peu de

«branches industrielles civiles» connaissent une amélioration de leur balance commerciale, à l'exception de l'industrie automobile, qui a connu une «évolution favorable due à des ventes dynamiques de véhicules» qui atténuent «un reflux des livraisons de pièces et équipements après un pic en décembre». Pour les produits chimiques, les ventes se maintiennent à un haut niveau, tandis que les achats se replient. Les Douanes constatent aussi une hausse «sensible» de l'excédent dans le domaine militaire. La balance commerciale s'est notamment détériorée vis-à-vis de l'Asie,

avec une baisse des livraisons aéronautiques et une progression des achats de biens de consommation, ainsi qu'avec le Proche et Moyen-Orient, en raison du pic atteint dans l'approvisionnement énergétique. La détérioration est également «marquée» avec l'Afrique et «se traduit par l'apparition d'un déficit», ont expliqué les Douanes. Avec l'Amérique, l'excédent se contracte en raison du repli des livraisons aéronautiques. En revanche, les balances commerciales s'améliorent avec l'Union européenne et l'Europe hors UE.

FIL T.

À l'approche d'une réunion de la BCE

## L'euro monte face au dollar

L'euro montait mardi face au dollar, les cambistes réagissant au second plan les conséquences possibles des élections italiennes et les craintes d'une politique protectionniste de Donald Trump avant une importante réunion jeudi de la banque centrale européenne. Vers 20h00 GMT (21h00 à Paris), l'euro valait 1,2404 dollar, contre 1,2336 dollar lundi vers 22h00 GMT. La monnaie unique européenne montait face à la devise japonaise, à 131,69 yens contre 131,01 yens la veille au soir. Le billet vert se stabilisait face à la monnaie nipponne, à 106,17

yens contre 106,20 yens lundi. «L'euro a regagné tout le terrain perdu dans le sillage des élections italiennes, qui ont conduit à un Parlement sans majorité et aux bons résultats des partis extrémistes et antisystème dans la troisième économie de la zone euro», a commenté Omer Esiner de Commonwealth Foreign Exchange. Mais «la perspective d'une période d'incertitudes politiques en Italie n'est pas nouvelle pour les investisseurs», a-t-il ajouté. Dans ce contexte, la monnaie unique a profité selon lui «de la faiblesse du dollar» alors que les cambistes «se pro-

jettent déjà à la réunion jeudi du Conseil des gouverneurs de la BCE». Ils pourraient y «abandonner la référence aux besoins de mesures de soutien supplémentaires tout en assurant que les taux d'intérêt ne remonteront pas de sitôt». Aux Etats-Unis, la confusion régnait toujours à Washington autour des taxes sur les importations d'acier et d'aluminium défendues par Donald Trump. Le président de la Chambre des représentants, le républicain Paul Ryan, a notamment appelé mardi le président américain à renoncer à ce projet pour éviter une guerre commer-

cialisée risquée avec les partenaires des Etats-Unis. «Même si des investisseurs peuvent voir dans cette histoire une tactique de négociation de la part de M. Trump, le dollar semble pâtir de plus en plus de l'imprévisibilité de son administration», a avancé M. Esiner. La monnaie chinoise a fini vers 15h30 GMT à 6,3145 yuans pour un dollar contre 6,3496 yuans pour un dollar lundi à 15h30 GMT. L'once d'or s'échangeait pour 1 331,40 dollars au fixing du soir, contre 1 320,40 dollars au fixing de lundi soir.

Abed F.

Adrar

# Le parc immobilier sera appuyé d'un programme supplémentaire de l'habitat rural

■ Le parc immobilier de la wilaya d'Adrar sera renforcé de quotas supplémentaires de la formule d'habitat rural, a annoncé dans la wilaya déléguée de Timimoune (nord d'Adrar), le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Par Lyes B.

« **U**n programme supplémentaire de l'habitat rural et d'autres formules de construction promo-

Mostaganem

## Une étude sur le parcours technique des semences de pomme de terre locales et importées

**UNE ÉQUIPE** de chercheurs dans le domaine agricole effectue actuellement une étude sur le parcours technique des semences de pommes de terre locales et importées, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des services agricoles. Le chef de service organisation de la production et appui technique, Aouicha Bouras, a indiqué que l'équipe de recherche, composée d'experts de l'institut technologique de culture maraîchère et récoltes industrielles et de la direction des services agricoles de Mostaganem, se concentre, dans cette étude, sur les raisons de la réticence des producteurs de pomme de terre à utiliser les semences locales. A travers cette étude, a-t-elle souligné, l'équipe de recherche a pour objectif de motiver les agriculteurs à utiliser les semences locales moins coûteuses que celles importées, à travers une assistance technique pour la maîtrise du processus de production. Deux fermes pilotes de la wilaya utilisant des semences de pomme de terre locales et importées, rouges et blanches, ont été retenues pour suivre leurs étapes de croissance, leur résistance aux maladies phytosanitaires, la qualité de la récolte et faire une comparaison sur les résultats. Les conclusions de cette étude permettront de déterminer les raisons réelles de la réticence de l'agriculteur à acquérir des semences locales préférant celles importées, surtout de Hollande, en dépit du coût de production supplémentaire. Des solutions techniques seront fournies pour favoriser le développement de la filière de production des semences locales (amélioration de la qualité et accroissement du rendement, notamment). La campagne de plantation de cette saison a réservé plus de 12 460 hectares de terres agricoles à la culture de pomme de terre de saison dont la cueillette sera lancée fin mars courant ou début d'avril. Une production de 4 millions de quintaux est attendue. **APS**

tionnelle publique et aidée seront accordés à la wilaya d'Adrar pour le renforcement de son parc immobilier», a affirmé le ministre, en réponse aux doléances de la population locale, lors de son inspection du projet de réalisation de 660 logements publics locatifs à Timimoune. Outre la visite du chantier de ce projet, M. Temmar a inspecté le chantier de réalisation, pour un montant de 270 millions DA, d'un collège (Base 4) dans la commune de Ksar Kaddour, doté d'un internat d'une capacité de 200 lits. Sur site, M. Temmar a insisté sur l'accélération du rythme de réalisation, le respect de la qualité de construction, et la préservation du mode architectural local dans la concrétisation des projets d'habitat et des édifices publics. Dans la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar où il s'était rendu la veille, le ministre de l'Habitat a inspecté un projet de réalisation de 200 logements de fonction pour le ministère de la défense nationale, avant de présider une réunion en présence des représentants de la société civile et prendre connaissance de leurs attentes. Sa tournée dans les deux wilayas déléguées (Timimoune et Bordj Badji



Mokhtar) a été couronnée par l'octroi en leur faveur de nouveaux programmes d'habitat, toutes formules de construction confondues, dont un programme de 750 unités rurales pour la wilaya déléguée de Timimoune dont 250 pour la commune de Ksar Kaddour, ainsi que 400 uni-

tés promotionnelles aidées et 50 unités promotionnelles publiques. La wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar s'est vue accorder, pour sa part, un quota supplémentaire de 700 logements ruraux, 200 logements promotionnels aidés et 50 de type promotionnel

public. Ces futurs projets seront confortés dans ces wilayas déléguées par la réalisation de travaux d'aménagement urbain pour lesquels ont été accordés 290 millions DA à Bordj Badji Mokhtar et 20 millions DA à Timimoune.

L. B./APS

Guelma / Commune de Dahouara

## Mise en service de l'électricité au profit de plusieurs foyers

**U**ne vingtaine de foyers de la mechta El-Kalb de la commune de Dahouara (Guelma) ont été reliés mardi au réseau d'électrification rurale à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Besbassa durant laquelle 365 chouhada, dont de nombreux civils, sont tombés en un seul jour. Cette mechta est un des lieux qui furent le théâtre de cette bataille survenue le 6 mars 1956, sur les limites administratives séparant aujourd'hui les deux communes de Hammam N'baïl et Dahouara. Selon les données présentées à l'occasion, l'opération de raccordement de cette mechta s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal d'électrification rurale 2014/2019 et a nécessité la pose d'une ligne de 7 km pour 25 millions

DA. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Messaoud Rekiq, a rappelé, lors de la cérémonie de recueillement tenue au cimetière des chouhada de la localité, que 365 chouhada parmi lesquels 8 femmes, 8 garçons et 4 bébés, ont péri dans les représailles sauvages de l'armée d'occupation qui avait rassemblé à Besbassa les citoyens rentrant du marché de Hammam N'baïl avant de les exécuter sommairement. Ces représailles ont été lancées, a expliqué le moudjahid, après la désertion de 80 soldats algériens incorporés dans l'armée française pour regagner les maquis de l'Armée de Libération nationale (ALN) en prenant avec eux d'importantes quantités d'armes et de munitions, dont 5 mortiers, 2

lance-roquettes (bazookas), 100 fusils de guerre et 50 mitraillettes. Un vaste ratissage a été à la suite de cette opération lancé par l'armée française qui a mobilisé 27 avions et 15 hélicoptères et bombardé plusieurs villages et mechtas de la région outre le massacre collectif perpétré dans le village de Besbassa, a ajouté Rekiq. L'occasion a donné lieu à la signature de l'accord de passation de la gestion du réseau d'alimentation en eau potable de la commune de Dahouara à l'Algérienne des eaux (ADE) outre la remise de distinctions et médailles à des ayants-droits ainsi que des licences d'exploitation de cafés et de taxis.

Hocine A.

Souk Ahras

## Deux quotas de logement promotionnel aidé et rural affectés au bénéfice de la wilaya

**D**eux quotas de logement promotionnel aidé (LPA) et rural ont été affectés au début de l'année en cours au bénéfice de la wilaya de Souk Ahras, a indiqué le chef de l'exécutif local, Abbas Badaoui. S'exprimant à l'issue d'une visite de travail et d'inspection des projets d'habitat de type public locatif en réalisation dans les communes de Taoura, de Merahna, de Mechroha et de Souk Ahras, le responsable a précisé que ces quotas appelés à «répondre aux demandes exprimées en matière de logement» concernent 1 000

unités LPA qui seront réparties sur les communes des chefs de 10 daïras, en attendant le lancement des travaux. La même wilaya a bénéficié d'un autre quota de 2 500 logements ruraux pour l'ensemble des 26 communes de cette wilaya frontalière, a ajouté le wali, soulignant que la concrétisation de ce projet vise la fixation des habitants dans leurs lieux d'origine et l'encouragement de l'activité agricole. Lors de sa visite du projet de 120 LPL en construction au quartier El Ouendi dans la localité de Taoura, de 150 et de 160 LPL à

Mechroha et de 120 LPL au groupement d'habitation d'Ain Senour relevant de cette même commune, le chef de l'exécutif local a appelé les responsables des entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux pour assurer la distribution de ces quotas d'habitations à leurs bénéficiaires «avant le début du mois de ramadhan prochain». Ces projets seront ajoutés à d'autres en cours de construction à travers plusieurs communes de la wilaya et dont leur attribution est tributaire du parachèvement durant les toutes

prochaines semaines des travaux de raccordement aux réseaux divers et d'aménagement extérieur, a affirmé M. Badaoui. Avant la fin du premier semestre de l'année 2018, «il sera procédé à la distribution de pas moins de 4 000 LPL», a annoncé le chef de l'exécutif local. Une grande partie de ce quota jugé «considérable» sera réservée au programme de lutte contre l'habitat précaire (RHP) et aux citoyens ayant bénéficié des décisions de pré-affectations et ceux habitant dans des habitations précaires, a-t-il déclaré. **T.K.**



Maroc/Hirak

## La contestation se poursuit à Jerada

■ Le mouvement de protestation entamé il y a plus de deux mois dans la région de Jerada, dans le nord du Maroc, se poursuit et des actions de protestation seront organisées à une fréquence quasi-quotidienne dans l'ancienne ville minière, lieu de nombre d'accidents dramatiques ayant provoqué colère et émoi au sein de la population locale.

Par Sara H.

Enclenché depuis fin décembre dernier suite à la mort dramatique de deux frères ouvriers dans une mine de charbon, le «Hirak», nom donné localement au mouvement de contestation, comme dans le Rif (nord), ne faiblit pas. Un programme d'actions de protestation quasi-quotidiennes a été donc tracé, ont rapporté des médias marocains, citant la Coordination du Hirak de Jerada. Celles-ci se déclinent sous diverses formes. Des marches ont été observées mardi 6 mars à partir de 17 h. Une grève partielle jusqu'à midi était prévue hier mercredi, et un débat dans la soirée de la même journée. Pour aujourd'hui, 8 mars, il est prévu une marche «féminine» en direction de la Place des martyrs pour protester contre la condition de la femme «jeradienne» à l'occasion de la Journée mondiale de la femme. Pour demain vendredi, ce seront les mineurs et d'autres personnes aux besoins spécifiques qui prendront le relais en organisant une marche en direction de la Place des martyrs. Pour ce qui

est de la journée de samedi, 10 mars, il sera question de débattre au niveau des marchés en prélude à la grande marche prévue hors de la ville de Jerada le dimanche, 11 mars à 14 h. Une action qui sera suivie, selon les médias, par une grève générale, lundi, à la Place du marché de Dimanche. Quant à la journée de mardi, il est prévu une grève générale ponctuelle d'un sit-in partiel à la Place des Martyrs de 10h à 17h. Le programme de la semaine sera sanctionné par une conférence de presse sur le Hirak. Comme l'avaient prévu des militants, les habitants de Jerada, dont la population est estimée à 43 000 habitants souffrant du chômage à hauteur de 39%, sont désormais déterminés à continuer leur mobilisation en dépit des mesures proposées par le gouvernement pour contenir la grogne. Leurs attentes : trouver d'autres «alternatives économiques réelles» à l'exploitation des puits d'extraction de charbon dans la ville de Jerada. «Les mesures proposées par le gouvernement comportent quelques positifs, mais restent globalement insatisfaisantes par rapport aux demandes explici-



tées dans notre cahier revendicatif», estime Abdessamad Habbachi, un représentant des comités locaux chargés des discussions avec les autorités. «Les contestations se poursuivront tant que des solutions urgentes ne seront pas formulées», avait prédit Lakhdar Mahyaoui, représentant local d'Amnesty Maroc. Quelques milliers de personnes, selon les manifestants, ont investi les rues de la ville la semaine

dernière en demandant des mesures économiques «concrètes». Dans le cadre de leurs manifestations pacifiques, les manifestants dénoncent l'«abandon» de leur ville, sinistrée depuis la fermeture de ses mines à la fin des années 1990. Des centaines de mineurs risquent quotidiennement leur vie dans la région pour extraire du charbon que revendent des notables locaux grâce à des permis d'ex-

ploitation. Chaque année, des hommes meurent en silence dans les mêmes conditions. Le Maroc a connu ces derniers mois deux autres mouvements de contestation sociale dans le Rif (nord) après la mort tragique d'un marchand de poissons en octobre 2016 et dans le Sud désertique après des coupures d'eau liées à la surexploitation agricole.

S. H./APS

Règlement du conflit du Sahara occidental

## Kohler rencontre une délégation marocaine à Lisbonne

L'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a rencontré mardi à Lisbonne une délégation marocaine conduite par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nasser Bourita, a annoncé le MAECI sur son compte twitter. «La rencontre devrait se poursuivre toute la journée, suivie d'un diner de travail», a précisé le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale dans le même tweet. La rencontre entre la délégation marocaine et l'émissaire onusien s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par l'ONU à l'effet de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental occupé, qui avait permis également à M. Kohler de rencontrer l'autre partie au conflit, le Front Polisario, et les ministres des Affaires étrangères des deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie, respectivement, Abdelkader Messahel et Isselkou Ould Ahmed Izidibih. La rencontre, en février à Berlin, entre la délégation sahraouie conduite par le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali et M. Kohler était «franche» et «positive» et avait porté sur les moyens d'aboutir à

une solution «pacifique, juste et durable» garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, avait indiqué M'hamed Kheddad, membre du secrétariat national du Front Polisario et coordonnateur sahraoui avec la Minurso. Les discussions entre les Sahraouis et Kohler, qui s'étaient étalées sur deux jours «étaient franches et positives et ont porté sur les voies de mise en application des décisions du Conseil de sécurité visant à trouver une solution pacifique, juste et durable qui permettrait au peuple sahraoui d'exercer son

droit imprescriptible à l'autodétermination sur la base des constantes de la charte des Nations unies», avait déclaré M. Kheddad. «Le Front Polisario a réaffirmé son soutien aux efforts de l'Envoyé personnel et du secrétaire général des Nations unies à l'effet de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental», a-t-il ajouté. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avait rappelé, lors des entretiens avec M. Kohler, que la question du Sahara occidental, territoire inscrit depuis 1963 sur

la liste des territoires non autonomes, «était une question de décolonisation dont le règlement doit se fonder sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la doctrine et à la pratique des Nations Unies en la matière». M. Messahel avait également rappelé l'importance que revêt le principe de l'intangibilité des frontières héritées au moment de l'accession à l'indépendance, pour l'ensemble des Etats africains. M. Kohler avait adressé, en janvier dernier, une invitation

au président sahraoui ainsi qu'au ministre marocain des Affaires étrangères pour des consultations bilatérales entre le Front Polisario et le royaume du Maroc, en présence des pays observateurs l'Algérie et la Mauritanie, représentés par leurs chefs de la diplomatie, et ce, dans le cadre des concertations en application des résolutions du Conseil de sécurité et des efforts de l'ONU pour la décolonisation du Sahara occidental.

Amel N./Agences

Tunisie

## L'état d'urgence prolongé jusqu'à la fin de l'été

L'état d'urgence instauré en Tunisie depuis novembre 2015 sera prolongé de 7 mois à partir du 12 mars 2018 sur l'ensemble du territoire tunisien, a indiqué la Présidence tunisienne dans un communiqué. Décidée mardi par le président Béji Caïd Essebsi lors de la réunion du Conseil de sécurité nationale, cette mesure intervient après consultation du Chef du gouvernement Youssef Chahed et du président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur. En vertu de l'article 80 du texte de la Constitution, «en cas de péril imminent menaçant l'intégrité nationale, la sécurité ou l'indépendance du pays et entravant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, le Président peut prendre les mesures qu'impose l'état d'exception, après

consultation du Chef du gouvernement, du président de l'Assemblée des représentants du peuple et après en avoir informé le président de la Cour constitutionnelle. Il annonce ces mesures dans un message au peuple». En vigueur depuis le 24 novembre 2015 à la suite d'un attentat contre un autobus de la garde présidentielle, l'état d'urgence a été repoussé à plusieurs reprises. Selon un communiqué de la présidence, la réunion du Conseil de sécurité nationale a permis de dresser un état des lieux de la situation sécuritaire au double plan national et régional et de passer en revue les préparatifs des prochaines échéances et des grands événements nationaux, dont en premier lieu les élections municipales, la saison touristique estivale et le mois sacré du ramadhan. La

réunion a également permis de mettre l'accent sur la nécessité «de mieux sécuriser les sites vitaux de production des phosphates, de relancer rapidement la production et d'en garantir la pérennité». Le Conseil de sécurité nationale a jugé «indispensable de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'application de la loi et protéger les intérêts supérieurs de l'Etat, tout en respectant les droits et libertés prévus par la Constitution». Au cours de cette réunion, le chef de l'Etat a appelé l'ensemble des appareils de l'Etat et leurs institutions à «préserver la sécurité économique et sociale et à hâter le processus de mise en place des institutions constitutionnelles, dont en premier lieu la Cour constitutionnelle».

R. M.



Page animée par Ali Zidane

**C**ima Motors, filiale du groupe Tahkout, distributeur exclusif de Hyundai et de l'usine TMC, a inauguré, jeudi dernier à Alger, le plus grand show-room

Hyundai en Algérie et en Afrique. Situé à la Zone Industrielle de Reghaïa (Alger Est), ce nouveau site s'étend sur plus de 36 600 m<sup>2</sup>. Le show-room d'exposition a une superficie de 3 200 m<sup>2</sup> intérieur en plus de 2 000 m<sup>2</sup> à l'extérieur. Le bâtiment administratif

(direction générale) s'étale sur 5 000 m<sup>2</sup>. Les deux magasins centraux de pièces de rechange s'étendent sur 6 000 m<sup>2</sup>. Le deuxième centre de livraison, quant à lui, occupe une superficie de 20 000 m<sup>2</sup>. A l'intérieur, l'aménagement des espaces se traduit par une prise en charge optimisée des visiteurs, notam-

Cima Motors

## Le plus grand show-room Hyundai en Afrique inauguré

ment grâce aux espaces d'accueil privilégiant le confort des clients. A cet effet, une aire de jeux extérieure et un espace de restauration ont été aménagés dans ce sens. Cima Motors souhaite être plus proche de ses clients à travers ses différentes implantations sur le territoire national. Ces ouvertures permet-

tent ainsi d'aller à la rencontre de nouveaux clients, mais également d'offrir un meilleur service pour les clients Hyundai en Algérie. Cette proximité se focalise sur une offre de plus en plus complète en matière de vente de véhicules, service après-vente et de disponibilité des pièces de rechange.

Nouveauté chez Cima Motors

### Dorénavant Hyundai i30 assemblée à Tiaret

L'inauguration de ce nouveau show-room à Alger a été l'occasion parfaite pour Cima Motors de dévoiler la nouvelle i30 (3<sup>e</sup> génération), qui vient renforcer la gamme des véhicules particuliers Hyundai de l'usine Tahkout Manufacturing Company (TMC). La 3<sup>e</sup> génération du best-seller coréen, la nouvelle Hyundai i30. Cette 3<sup>e</sup> génération a pour objectif de renforcer l'offre de Cima Motors sur un segment extrêmement convoité : celui des voitures compactes. Plus raffinée, plus spacieuse et très bien équipée, la nouvelle Hyundai i30 séduira sans nul doute les amateurs d'évasion ! La nouvelle Hyundai i30 est animée par un moteur 1.6 L MPI 130 Ch, avec une consommation optimisée, et dotée de deux types de transmission, à savoir, manuelle et automatique. Avec un châssis en acier avancé à haute résistance (AHSS) à 53,5%, la sécurité et la performance du véhicule en

cas de collision sont optimisées. Ainsi, 7 airbags (frontaux, latéraux, rideaux, et genoux pour le conducteur) protègent tous les occupants du véhicule en cas de collision. En plus de l'ABS (système antiblocage des roues), ESC (système de contrôle électronique de la stabilité), HAC (aide au démarrage en côte), appuis-tête actifs, les projecteurs antibrouillard avant à LED, la nouvelle Hyundai i30 est dotée du système de détection d'angles morts (BSD) et équipée de disques de freins arrière 15", frein de parking électrique avec Autohold, suspension MacPherson à l'avant et Multi-link à l'arrière. A l'intérieur, la nouvelle Hyundai i30 est dotée d'une ergonomie pour plus de confort au conducteur. La climatisation automatique bizona, le volant multifonction gainé cuir, la sellerie cuir perforée, le Bluetooth, le radar de recul, l'autoradio avec écran tactile LCD 5" et les rétroviseurs rabattables

électriquement, optimisent le plaisir de conduite.

La connectivité est au rendez-vous. La version BVA est équipée d'un tapis de recharge sans fil pour smartphones qui permet aux téléphones portables compatibles d'être facilement rechargés en les posant tout simplement sur le tapis de recharge. L'habitacle quant à lui est des plus spacieux, ce qui confère au conducteur et passagers un excellent confort, tout en ayant droit en plus à l'un des meilleurs volumes de chargement de sa catégorie avec 395 litres et une capacité de réservoir de 50 litres. En termes d'équipements extérieurs, la calandre avant en cascade,

la silhouette aux lignes dynamiques jusqu'aux feux arrière LED élégamment profilés, et les jantes en aluminium, le moindre détail de la nouvelle i30 est une affirmation de perfection et de beauté. Le toit ouvrant panoramique disponible sur la version BVA offre une sensation aérienne et renforce le caractère luxueux des lignes extérieures. La i30 Nouvelle génération est la voiture d'un monde en mouvement: sécurité active, connectivité, confort et grands volumes.



La nouvelle Peugeot 508 change tout. Nouvelle architecture basse et compacte, nouveau design extérieur acéré et musclé, intérieur spectaculaire intégrant une interprétation inédite du Peugeot i-Cockpit®, la nouvelle Peugeot 508 est une promesse de sensations intenses. Son comportement routier exemplaire, ses nouvelles motorisations, sa large dotation technologique mais aussi le saut générationnel en qualité font de la nouvelle Peugeot 508 le porte-étendard mondial de la montée en gamme de la marque.

Dans le segment traditionnel de la berline du segment D, on assiste en Europe à une stagnation du marché depuis quatre ans après plus d'une décennie de déclin. Attaquée de toutes parts par la multiplication des offres et des silhouettes, et notamment SUV, la grande berline ne doit son sursaut que par l'offre des constructeurs premium souvent plus variée et plus tranchée.

Dans ce contexte, pour la nouvelle Peugeot 508, l'ambition des designers de la marque était claire : passer de la silhouette classique 4 portes avec malle de coffre à une morphologie de berline / coupé 5 portes fastback.

#### Un design audacieux

Au premier regard, la nouvelle Peugeot 508 surprend par la force de son expressivité et sa posture dynamique. La voiture est basse – à peine 1,40 m – et dévoile des lignes fluides et aérodynamiques dans un esprit «coupé».

La face avant apparaît impressionnante, voire agressive. La calandre fine et travaillée en damiers s'impose entre des projecteurs full LED directement inspirés du dernier concept-car de la marque : Peugeot Instinct. Avec le lion au centre de la calandre et le logo «508» sur le nez de capot, la nouvelle Peugeot 508 se permet un emprunt à l'héritage de ses

illustres aînées Peugeot 504 et 504 coupé.

La signature visuelle verticale des feux diurnes à LED opalescentes assure une identité forte et exclusive. Longilignes et acérés, ils encadrent comme des parenthèses l'avant de la voiture en courant depuis les projecteurs jusqu'aux entrées d'air du bouclier.

La nouvelle Peugeot 508 bénéficie ainsi de la nouvelle génération €6.c de moteurs PureTech et BlueHDi (avec technologie SCR généralisée) pour des valeurs d'émissions de CO2 Best in Class. Ces performances sont d'autant plus remarquables qu'elles tiennent compte des nouvelles dispositions techniques de la procédure WLTP, qui consiste à rapprocher consommations homologuées et consommations en usage client.

En essence, nous retrouvons ainsi deux nouvelles propositions (selon destinations) élaborées autour du moteur 1.6L PureTech : PureTech 180 S&S EAT8 ; PureTech 225 S&S EAT8 (version GT uniquement). Associée au mode sport de la suspension pilotée, cette proposition assure le brio et la réactivité dignes de l'appellation GT.

En Diesel, quatre offres sont disponibles à la gamme (selon destinations) construites autour des motorisations 1.5L et 2,0L

BlueHDi :  
BlueHDi 130 S&S BVM6, constituant l'entrée de gamme et la seule offre avec boîte mécanique à six rapports ;

BlueHDi 130 S&S EAT8 ;  
BlueHDi 160 S&S EAT8 ;  
BlueHDi 180 S&S EAT8.

Nouvelle Peugeot 508 :

### La berline inimitable

Seat annonce

#### Cupra, une marque exclusive



Aujourd'hui, Seat a annoncé le lancement de Cupra, une nouvelle marque dotée de sa propre identité qui sera intégrée à la société. L'annonce a eu lieu lors d'un événement exclusif tenu ce jour à Barcelone, où a été présenté le premier modèle de la nouvelle marque, la Cupra Ateca.

Désormais, Cupra, qui a toujours incarné l'expression ultime de la sportivité de Seat, voit le jour pour conquérir les passionnés d'automobile du monde entier. Cupra est synonyme d'unicité, de sophistication et de performances. Le moment est venu de présenter une marque unique à un public unique.

Cupra devient une entité propre, créée pour développer des modèles en collaboration avec Seat et fermement engagée en faveur d'une croissance indépendante. À travers cette initiative, la marque bénéficiera d'un espace de vente dédié auprès d'environ 260 concessionnaires spécialement sélectionnés par Seat – dans toute l'Europe.

Cette nouvelle marque sera intégrée à Seat de la même façon que d'autres sociétés détenues à 100% par le Groupe, notamment Seat Metropolis : Lab Barcelona. Par cette disposition, l'entreprise entend diversifier son activité et développer de nouveaux modèles à la rentabilité démontrée, contribuant ainsi à renforcer son compte de résultats.





## Commerce

# L'UE dévoile sa stratégie pour riposter à Trump

■ La Commission européenne devait détailler hier sa stratégie de riposte face aux menaces de Donald Trump de taxer lourdement les importations d'acier et d'aluminium aux États-Unis, dont de possibles mesures de rétorsion sur les jeans, les motos ou le bourbon américain.

Par Rosa C.

Aucune décision concrète ne devrait être annoncée tant que le président américain n'a pas confirmé ses intentions mais l'UE, tout en espérant encore éviter l'escalade vers une guerre commerciale, entend montrer qu'elle est prête. «Nous devons d'abord voir la décision finale», qui pourrait «intervenir cette semaine», a déclaré lundi à la BBC la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström. «Mais bien sûr, on se prépare, car tout cela est dans l'air depuis un certain temps», a ajouté la Suédoise, chargée de présenter la stratégie de l'UE hier. Le président Trump a annoncé la semaine passée qu'il comptait imposer des droits de douane de 25% sur l'acier et de 10% sur l'aluminium sans donner plus de détails sur les pays concernés. Et il a réaffirmé mardi

ses intentions, accusant même l'Union européenne de n'avoir «pas bien traité les États-Unis» en matière commerciale. Toutefois, la politique protectionniste du magnat de l'immobilier, et sa volonté de taxer les importations d'acier et d'aluminium, ont poussé son principal conseiller économique, Gary Cohn, à claquer mardi la porte de la Maison-Blanche. A Bruxelles, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a assuré que l'UE était prête à «réagir fermement et proportionnellement». Les Européens exportent environ 5 milliards d'euros d'acier et 1 milliard d'euro d'aluminium chaque année vers les États-Unis. Les mesures américaines, jugées protectionnistes par l'UE, pourraient leur porter préjudice à hauteur de 2,8 milliards d'euros, selon les calculs de la Commission. Tout en compliquant l'accès au marché américain pour les sidérurgistes

européens, les taxes de Donald Trump pourraient aussi détourner vers l'Europe la production étrangère qui ne trouverait plus de débouchés aux États-Unis. La première disposition envisagée par Bruxelles consiste à prendre des mesures dites «de rééquilibrage» afin de compenser en valeur le dommage subi, en accord selon elle avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il s'agirait, concrètement, de taxer certains produits américains spécifiques pour envoyer un message politique à Donald Trump, par exemple en visant des entreprises dans les États qui lui sont le plus favorables. Cette première réponse mettrait environ trois mois à devenir effective. L'idée de Bruxelles est de maximiser l'impact politique aux États-Unis de ces mesures de rétorsion, tout en minimisant ses effets sur les consommateurs européens. Jean-Claude Juncker – qui a rencontré mardi Lakshmi Mittal, le PDG du géant de l'acier ArcelorMittal – a précisé que des entreprises comme Harley-Davidson et Levi's, ainsi que le bourbon américain seraient visés. Dans les faits, la liste de produits sur laquelle travaille l'UE ne mentionne pas d'entreprises. Elle vise un tiers de produits en acier, un tiers de produits agricoles et un tiers de produits divers en utilisant une nomenclature douanière plus générale – type «pantalons, de travail, de coton, pour hommes».



PH. &gt; D. R.

Discutée avec les États membres, la liste devait être présentée hier matin au Collège des commissaires européens. «On ne peut cependant pas prendre de décision définitive sur cette liste tant que les États-Unis n'ont encore rien annoncé d'officiel», insiste une source européenne. Outre les mesures de rétorsion, l'UE pourrait également mettre en place en quelques semaines des mesures dites de «sauvegarde» pour protéger son industrie.

Cela consisterait à restreindre temporairement les importations européennes d'acier et d'aluminium pour préserver les deux branches concernées des flux étrangers, comme l'autorise

l'OMC. Enfin, Bruxelles devrait déposer si besoin, peut-être avec les autres pays concernés – y compris la Chine, premier producteur mondial et régulièrement accusée de subventionner sa production – une plainte commune devant l'OMC, une procédure qui prend généralement deux ans. «Ils peuvent faire ce qu'ils veulent mais, s'ils le font, on mettra alors une grosse taxe de 25% sur leurs voitures et, croyez-moi, ils ne continueront pas à le faire très longtemps», a rétorqué M. Trump mardi quand un journaliste l'interrogeait sur les potentielles mesures européennes. R. C.



## Points chauds

### Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois le parti d'extrême gauche La France insoumise mené par Jean-Luc Mélenchon aidait à la création d'un nouveau média censé favoriser une voix de gauche à se faire entendre. Ses programmations seraient plus subversives et n'auraient pas à se plier au politiquement correct qui «ronge» les médias traditionnels. La création de Le Média avait ainsi suscité une vague de soutien et d'enthousiasme au sein d'une grande part de la scène politique de gauche. Mais quelques mois seulement après son lancement, Le Média est déjà au cœur de nombreuses polémiques. Noël Mamère, l'une des figures principales de la webtv, qui a aujourd'hui quitté Le Média, dénonce la proximité de la chaîne avec La France insoumise et l'éviction de la journaliste Aude Rossignoux. Mamère avait rejoint la rédaction de la chaîne de télévision sur Internet comme journaliste bénévole, avant d'être le premier à la quitter le 26 février, après le départ de la rédactrice en chef Aude Rossignoux. Interviewé dans l'émission Quotidien sur TMC cette semaine, l'ancien député a choisi de revenir sur l'identité de la chaîne et sur les raisons de son départ. «C'est une télé qui reproduit à l'identique les idées défendues par La France insoumise, en particulier la question de la Syrie», affirme Noël Mamère. Le Média, fondé par deux proches de Jean-Luc Mélenchon, avait été épinglé fin février pour refuser de diffuser les images de la guerre en Syrie. «Nous ne sommes pas là pour faire du sensationnalisme ou de l'info-fiction et rapporter les événements tels que nous voulons qu'ils aient lieu», avait alors expliqué Claude El Khal, correspondant de la chaîne au Moyen-Orient. Une décision critiquée par de nombreux journalistes, qui lui avaient répondu dans une tribune. Pour Noël Mamère, le comité de pilotage de la chaîne «ressemble plutôt à un comité des soviets». Il dénonce ainsi la manière dont la journaliste Aude Rossignoux a été remerciée, elle-même ayant évoqué un «licenciement brutal». «Je ne pensais pas que les amis de Jean-Luc Mélenchon étaient capables de ce type de procédés, qui rappellent des heures assez pénibles», poursuit-il. L'ancien député écologiste explique avoir été une «caution» pour Le Média. «Je pense qu'on s'est tous fait balader. (...) On a tous été, en quelque sorte, manipulés», conclut-il. Accusé d'être trop proche de La France insoumise, Le Média est sous le feu des critiques depuis plusieurs jours. Vendredi 2 mars, une dizaine de personnalités, notamment Aurélie Filippetti, Patrick Pelloux et François Morel, ont signé un texte dans lequel ils retirent le soutien qu'ils avaient témoigné à la chaîne comme «nouveau média citoyen» au moment de sa création. L'espoir des Insoumis de voir leur point de vue touché de plus en plus de Français grâce à leur chaîne pourrait ainsi être stoppé par leur biais trop prononcé sur la réalité des faits. Ainsi, l'objectif de ne pas se plier au politiquement correct est aujourd'hui atteint, mais nuit à la crédibilité d'un média encore trop jeune pour se permettre de se passer de soutiens et de personnalités médiatiques. F. M.

## Nucléaire nord-coréen

### Séoul met en garde contre l'excès d'optimisme

Le président sud-coréen Moon Jae-in a mis en garde hier contre tout excès d'optimisme sur l'offre de Pyongyang de discuter avec Washington de sa dénucléarisation, saluée par Donald Trump mais accueillie avec scepticisme dans son administration. Le président américain, qui échange depuis son élection les insultes et les menaces apocalyptiques avec le leader nord-coréen Kim Jong Un, s'est félicité du rebondissement spectaculaire selon lequel Pyongyang serait disposé à parler de la question longtemps absolument taboue de son arsenal nucléaire.

Cette annonce faite par Séoul s'inscrit dans le cadre de la remarquable détente qui s'est amorcée sur la péninsule depuis le début de l'année à la faveur des jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang, après deux années de très fortes tensions liées au programme nucléaire et balistique de Pyongyang.

MM. Moon et Kim participent fin avril à un sommet intercoréen historique, a annoncé mardi le conseiller du président sud-coréen Chung Eui-yong à

son retour d'une mission au Nord. Après s'être longuement entretenu lundi avec Kim Jong Un, M. Chung a assuré que le leader nord-coréen était désormais prêt à bouger sur ce dossier sensible «si les menaces militaires contre le Nord disparaissent et si la sécurité de son régime est garantie». «Nous ne sommes que sur la ligne de départ et il est trop tôt pour être optimistes», a néanmoins estimé hier M. Moon. «Les discussions intercoréennes ne seront pas suffisantes pour parvenir à la paix», a encore averti ce partisan du dialogue, en insistant en même temps sur l'importance de la coopération militaire avec Washington. Il ne s'agira que du troisième sommet intercoréen après ceux de 2000 et 2007 à Pyongyang. «Il n'y aura pas de cadeau au Nord», a encore assuré M. Moon. Interrogé sur ce rebondissement après des mois d'escalade qui ont fait redouter un affrontement armé, M. Trump a jugé mardi que les déclarations venues du Sud comme du Nord étaient «très positives». «Ce serait bien pour le monde, bien pour la Corée du Nord, bien pour

la péninsule, mais nous verrons ce qui va se passer», a-t-il ajouté, jugeant «sincère» l'offre de dialogue formulée par Pyongyang. A qui faut-il attribuer cette évolution? «Moi!», a-t-il répondu en conférence de presse dans un sourire.

Les responsables de son administration n'ont cependant pas dissimulé leurs réserves face à un pays qui a toujours présenté son arsenal nucléaire comme non négociable.

«Je suis plutôt sceptique», a ainsi déclaré le chef des services de renseignement américain Dan Coats.

«C'est peut-être une avancée. J'en doute fortement. Comme je l'ai dit, il y a toujours un espoir», a-t-il lancé lors d'une audition devant la Commission des armées du Sénat.

«Nous sommes ouverts. Nous sommes impatients d'avoir des précisions. Mais les Nord-Coréens ont nourri notre scepticisme, donc nous sommes un peu prudents dans notre optimisme», a résumé un haut responsable de la Maison-Blanche sous couvert d'anonymat.



Institut du monde arabe

# L'exposition artistique sur l'Algérie pas encore prête

■ L'exposition sur l'Algérie contemporaine à travers l'art plastique que devait organiser l'Institut du monde arabe (IMA) au courant du 2<sup>e</sup> semestre de 2018 n'est pas encore prête en raison d'un problème de financement, a-t-on appris mardi du président de l'IMA, Jack Lang.

Par Adéla S.

« Nous mesurons l'importance artistique de l'Algérie. Mon rêve est de faire pour l'Algérie ce que nous avons fait à l'IMA pour les autres pays, mais nous n'avons pas encore obtenu le financement nécessaire pour organiser cette manifestation », a indiqué Jack Lang à une question de l'APS lors d'une rencontre avec la presse, organisée mardi après-midi au siège de l'IMA, pour présenter le programme de son institution culturelle.

Cette manifestation artistique algérienne, qui avait été annoncée en septembre 2016 lors de l'exposition «Biskra, sortilèges d'une oasis : 1844-2014», devait réunir un grand nombre d'artistes-peintres algériens pour montrer au siège de l'IMA leurs œuvres qui racontent l'Algérie contemporaine avec une interrogation sur son histoire.

Les concepteurs de ce projet veulent présenter la création contemporaine algérienne qui fait résurgence sur l'histoire. «L'idée étant de montrer, en plus de l'art plastique, toutes les œuvres d'art depuis la plus haute antiquité jusqu'à aujourd'hui», avait-on indiqué alors.

Cependant, le président de

l'IMA reste optimiste pour l'organiser, indiquant qu'une somme «non négligeable» a été débloquée par l'Etat algérien pour son financement, sans donner plus de précisions.

## L'Institut du monde arabe engage sa renaissance à travers un nouveau permanent

L'Institut du monde arabe (IMA) a concocté pour l'année 2018 un programme et des activités aussi riches que variées pour engager concrètement son ambitieuse politique de renaissance et de renouvellement permanent.

C'est à ce titre que son président, Jack Lang, a tenu mardi après-midi une conférence de presse pour parler de sa vision nouvelle de la vocation de l'institution qu'il dirige déjà depuis cinq ans.

Cette «pleine» renaissance commence par la rénovation du bâtiment et de la renaissance des célèbres moucharabieh (systèmes de ventilation naturelle et traditionnelle utilisés dans des pays arabes) et en même temps par le renouvellement «permanent» de la programmation de ses activités qui doit être en prise sur le monde arabe contemporain, ses acteurs et

ses créateurs.

Pour mieux entamer sa renaissance, «il faut que l'IMA parle la langue arabe», comme l'a souligné le directeur général de l'IMA, Moheb Al-Zahrani, qui a soutenu que l'institut a un rôle à jouer dans la valorisation en France de la 4<sup>e</sup> langue parlée au monde.

A cet effet, un plan d'action ambitieux pour la promotion de cette langue a été présenté aux journalistes qui repose sur le développement de l'enseignement de cette langue dès le plus jeune âge. Après avoir élaboré un manuel pédagogique pour adultes, l'IMA travaille actuellement sur un autre destiné tant aux enfants arabophones que non arabophones, en plus de la création des espaces d'enseignement modernes et attractifs.

Dans ce contexte, l'IMA s'engage dans la mise en œuvre d'une certification de la maîtrise de la langue arabe, qui n'existe pas à l'heure actuelle en Europe.

C'est dans cette perspective que l'institut va renforcer la place de cette langue en son sein par l'invitation d'intervenants arabophones, la traduction régulière des contenus et le développement d'une communication en arabe sur Internet.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce plan, l'IMA aura besoin d'une enveloppe de 5,2 millions d'euros sur une période



de cinq ans.

Par ailleurs, plusieurs activités sont prévues à compter de ce printemps, parmi les nouveautés l'initiative d'organiser du 18 avril au 23 juin «Le printemps de la danse arabe».

L'enjeu est de programmer des spectacles à Paris de danse arabe, autour duquel sont organisées des tables rondes autour du thème du corps comme forme d'expression artistique et citoyenne et du cinéma donnant à voir des corps dansants.

Pour le programme «Expositions et Musées», l'institut que dirige Jack Lang va organiser, pour sa deuxième édition du 10 mars au 13 mai, la manifestation «Pour un musée en Palestine» pour présenter les

nouvelles donations, suscitées par la première édition qui avait accueilli en 2017 plus de 6 000 visiteurs.

En matière de littérature, l'IMA se propose un nouveau rendez-vous littéraire avec un auteur pour une durée d'une heure dans «Une heure avec» qui sera animé par un journaliste critique et un comédien pour lire des extraits de l'œuvre de l'invité.

Le 7<sup>e</sup> art fera son grand retour à l'IMA avec un «festival des cinémas arabes» qui sera organisé en juin pour une dizaine de jours. Ce sera un rendez-vous annuel compétitif durant lequel des ateliers et rencontres professionnels seront programmés et des hommages rendus.

A. S./APS

## 2<sup>e</sup> édition de la Journée du design italien dans le monde

### Le design algérien à l'honneur le 10 mars

A l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition de la «Journée du design italien dans le monde», l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien, en collaboration avec le ministère de la Culture, le Musée d'art moderne et contemporain et l'Ecole supérieure des beaux-Arts d'Alger, organisent le samedi 10 mars 2018 un événement d'envergure dédié à la deuxième édition de la rencontre du design algérien et italien à Alger.

Suite au succès de la première édition 2017 avec l'exposition «Le design italien rencontre le design algérien» qui valorisait non seulement le style et la qualité des produits italiens, mais aussi, dans une dimension plus large et partagée, la réalité locale dans ce secteur par le biais de la participation des designers algériens, la deuxième édition prévoit une série d'événements concernant trois axes principaux : la promotion de designers italiens et algériens à travers une exposition de leur produits, la réalisation de workshops pour des jeunes étudiants de design finalisée à la réalisation de quelques prototypes et l'organisation de conférences avec la participation de designers italiens. Une grande exposition qui rassemble plus de 30 des-

gners algériens et italiens et des conférences seront à l'honneur au MAMA autour du thème central : Design et durabilité». Cette exposition sera l'occasion pour les designers des deux rives de la Méditerranée multi-générationnels, de montrer des œuvres/objets inédits, avec une préoccupation commune, celle de repenser le design responsable du futur. Mobilier, luminaires, tissage, bijoux, éléments recyclés, transformation de matières biodégradables, toutes ces techniques seront mises en avant pour démontrer qu'un design responsable est possible. Plus de 60 objets/œuvres exposés, créeront la surprise et l'émotion à travers des formes, textures et couleurs,

toutes aussi étonnantes. Avec la présence de leurs auteurs italiens et algériens. Feriel Gasmi, commissaire générale de l'exposition «Design éthique» : «Pour les designers italiens représentés, l'exposition tentera de raconter "L'âme des petites choses", à savoir une attention aux questions spécifiques de développement durable : utilisation de matériaux renouvelables et recyclés, l'emballage de la dématérialisation, réduction des étapes de traitement, le concept de chaîne courte, la récupération des connaissances anciennes qui risquent de disparaître... mais aussi la capacité de concevoir des choses poétiques, porteurs de sens, capables de communiquer des valeurs, exprimer une idée diffé-

rente du monde qui, comme nous l'avons vu est la base de la contribution italienne spécifique à la conception de la durabilité»: Giuseppe Lotti, commissaire pour l'exposition italienne : «L'Âme des petites choses». En outre, la journée sera enrichie par une table ronde animée par des experts italiens et algériens du secteur comme Giuseppe Lotti, professeur de design industriel à l'Université de Florence, Valentina Frosini, designer, Lorenzo Damiani, architecte designer, envoyé exceptionnellement par la Triennale de Milan en tant qu'«ambassadeur» du design italien dans le monde. L'exposition sera ouverte au public jusqu'au 10 avril 2018 au MAMA (Musée publi national d'art contemporain

d'Alger), 25 rue Larbi-Ben M'hidi -Alger. Ateliers et Workshops seront organisés également les 7 et 8 mars à l'Ecole supérieure des beaux-Arts d'Alger pour les étudiants en design par Giuseppe Lotti et Valentina Frosini. Pour rappel, cette initiative célébrée à travers le monde connaîtra une centaine d'événements organisés, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2018, simultanément dans plus de 100 villes dans le monde, où les designers italiens les plus réputés, en qualité d'ambassadeurs du design, seront impliqués dans des rencontres et des approfondissements dédiés aux processus créatifs italiens.

Lynda Naili

## Oran/En hommage au dramaturge Abdelkader Alloula

### Présentation prochaine de scènes de la pièce «Lajouad» en tamazight

Les premières scènes du personnage «Djelloul Lefhaimi» dans la pièce théâtrale «Lajouad», reproduites en tamazight, seront présentées samedi prochain à Oran en hommage à son auteur le dramaturge défunt Abdelkader Alloula, a-t-on appris de l'initiateur.

Cette reproduction constitue une première traduction du texte du pionnier du théâtre de la «Halqa» de l'arabe à la langue amazi-

ghe, a souligné le traducteur du texte, Samir Zemmouri. Djelloul Lefhaimi est le personnage clé du texte théâtral «Lajouad» qui décrit le citoyen algérien détestant l'injustice. Ce rôle a été interprété par le comédien défunt Sirat Boumediène.

Cette initiative entre dans le cadre du programme d'appui de soutien pour former 60 jeunes aux métiers du théâtre, financé par l'Union européenne en partenariat avec le

ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à intégrer les jeunes au marché de l'emploi, a-t-on fait savoir.

A cette occasion, un hommage sera rendu au dramaturge Abdelkader Alloula, assassiné en mars 1994 par les mains terroristes et sa femme Radja Alloula présentera une conférence sur son parcours artistique et son expérience de la Halqa.

Kamel L.





Coupe de la Confédération (1/16<sup>es</sup> finale - aller)  
**Le CRB prend option**

LE CR BELOUIZDAD s'est imposé devant la formation zambienne du FC Nkana sur le score de 3 à 0 (mi-temps : 0-0), en 16<sup>es</sup> de finale (aller) de la Coupe de la Confédération de football, disputé au stade 20-Août d'Alger. Les buts des Rouge et Blanc ont été inscrits par Benkabilia (46'), Lemhane (59') et Draoui (70'). Le deuxième

représentant algérien en Coupe de la Confédération, l'USM Alger, devait faire son entrée en lice hier, en déplacement face à l'AS Maniema de la RD Congo. En 16<sup>es</sup> de finale retour, l'USM Alger accueillera l'AS Maniema vendredi 16 mars alors que le CRB sera opposé aux Zambiens de Nkana FC samedi 17 mars à Kitwe.

Escrime /Championnats d'Afrique (Cadets-Juniors /Trois armes)  
**L'EN arrache 18 médailles**

LES SÉLECTIONS algériennes (garçons/filles) d'escrime ont décroché la deuxième place au classement général des Championnats d'Afrique Cadets-Juniors (trois armes), disputés du 1<sup>er</sup> au 5 mars à Lagos (Nigeria), avec un total de 18 médailles (4 or, 7 argent, 7 bronze). Les Algériens ont terminé derrière l'Egypte, première avec 22 médailles (11 or, 4 argent, 7 bronze), au moment où l'Afrique du Sud a complété le podium, avec 8 breloques (1 or, 5 argent, 2 bronze). La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a engagé un total de 15 athlètes dans cette compétition, répartis sur les trois spécialités : fleuret, sabre et épée. Chez les filles,

les représentantes algériennes sont : Benchakour Naila, Benadouda Chaima, Belkebir Kaouther, Yousra Zebboudj, Gueham Meroua, Lagoune Hanane, Lia Malek, Meriem Mebarki, Guemar Nihel et Tantas Yasmine. Pour ce qui est des garçons, l'Algérie était représentée par Akram Bounabi, Maïri Anis, Adem Izem, Ali-Djibril Moussa et Albert Virgil. La compétition a été marquée par la participation de 13 nations. Outre l'Algérie et le Nigeria (organisateur), il y avait l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Mali, la Tunisie, le Cameroun, le Sénégal et Madagascar.

Basket-ball/Nationale 1 messieurs (mise à jour)  
**Le GSP l'emporte face à l'USMB**

LE GS Pétroliers s'est imposé devant l'USM Blida sur le score de 96 à 71, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), disputé mardi à la salle d'Hydra (Alger). A la faveur de

cette victoire, les Pétroliers qui comptent encore un match en retard remontent à la deuxième place du classement à égalité avec l'IR Bordj Bou Arréridj (41 points), alors que l'USM Blida occupe la 5<sup>e</sup> place en compagnie de l'US Sétif (38 points).

Eliminatoires CAN-2019 (U17)  
**La sélection nationale se prépare à Sidi-Moussa**

LA SÉLECTION algérienne des moins de 17 ans (U17) sera en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger) du 10 au 14 mars, a indiqué la Fédération algérienne de football. A cet effet, le sélectionneur national Sofiane Boudjella a convoqué 26 joueurs qui doivent se présenter samedi à partir de 15h00 au CTN, précise la même source. La liste est dominée par les joueurs du Paradou AC (7), suivis de la JSM Skikda (3), de l'ES Sétif et de l'USM Alger en troisième position avec deux joueurs

chacune. Ce stage entre dans le cadre de la préparation de l'équipe pour ses prochaines sorties officielles, notamment les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 dont la phase finale aura lieu en Tanzanie. Le tournoi qualificatif de la Zone Nord se déroulera en août prochain en Tunisie et dont le vainqueur sera qualifié pour la phase finale de la CAN-2019 des U17. La Confédération africaine de football avait adopté en juillet 2017 un système zonal pour les éliminatoires de la CAN-2019 des U17, rappelle-t-on.

Championnat nord-africain des U 12 de tennis à Mansourah  
**Les Algériennes s'inclinent**

LA SÉLECTION algérienne filles de tennis (U12) s'est inclinée face à son homologue marocaine (3-0) lors de la deuxième journée du championnat nord-africain U12 de tennis, qu'abrîte les courts de Mansourah (Tlemcen). En simple, Mebarki Rawane a été dominée par Zaghloul Amina (6/4, 6/4), alors que Kadi Sirine, qui a perdu le premier set (6/0), n'a été défaits qu'au tie-break au second set (7/6 2). En double, la paire marocaine s'est imposée face à son homologue algérienne (4/6, 7/6 et 10/5).

Dans l'autre rencontre, l'Egypte l'a emporté par deux victoires à une (2/1) contre la Tunisie, le double étant déterminant pour les Pharaons. Selon leur capitaine d'équipe, Ahmed Alâe, «le niveau est bon jusqu'à présent et nous avons dû batailler pour remporter ce match contre les Tunisiens». La seconde journée chez les garçons, où l'Algérie était au repos, a permis à la Tunisie de battre les Libyens par trois victoires à zéro (3/0) et à l'Egypte de l'emporter difficilement sur le Maroc (2/1).

Ligue I Mobilis (22<sup>e</sup> journée)  
**USMH-JSK,**  
**le match de la survie**

■ Le match avancé comptant pour la 22<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis, qui opposera ce vendredi l'USM El Harrach à la JS Kabylie revêt une très grande importance pour les deux formations, toutes deux menacées de relégation en Ligue II. De ce fait, elles doivent réussir une belle performance.

Par Mahfoud M.

Jouant à domicile et ayant de ce fait l'avantage du terrain et du public, les Harrachis partent avec les faveurs du pronostic. Les pouillains d'Aziz Abbas qui restent sur une défaite face au MC Oran, souhaite vivement sortir de l'impasse et pour cela ils se doivent d'être au rendez-vous et arracher les trois points du succès. Le driver des Jaune et Noir pense que la balle est dans camp des joueurs qui doivent se donner à fond pour espérer l'emporter. «L'adversaire qui joue sa survie en L1 viendra avec un esprit conquérant et tentera de tout faire pour l'emporter», dira Abbès qui souhaite que ses joueurs soient au rendez-vous. Abbès a travaillé d'arrache-pied ces derniers jours avec les attaquants, vu que l'équipe souffre d'inefficacité. Toutefois, leur mission ne sera pas facile face à la formation kabyle. Les Canaris qui avaient enregistré leur première victoire face à l'USMBA souhaitent ajouter un autre succès, cette fois-ci, à l'extérieur de ses bases. Les pouillains du nouvel entraîneur, Bouzidi, se doivent d'être concentrés sur



Les Canaris face à leur destin

leur sujet s'ils veulent vraiment revenir avec un résultat probant. Les gars de la ville des Genêts sont conscients de la tâche qui les attend et dans le même temps qu'il faudra être responsables et se donner à fond lors de cette empoignée très importante. Il faudra être très prudent et ne pas tomber dans la précipitation, sachant que l'équipe locale se donnera à fond pour l'em-

porter et faire plaisir à ses supporters. L'essentiel pour les camarades de Benladja est de ne pas rendre les armes et de se donner à fond pour montrer qu'ils ne méritent pas la relégation en Ligue II. M. M.

**Le programme :**  
**Vendredi 9 mars 2018 à 16h :**  
USMH-JSK

Ligue II Mobilis (22<sup>e</sup> journée)  
**L'ASAM en danger, les Bougiotes à l'affût**

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Milia, sera en danger pour cette 22<sup>e</sup> journée en se rendant à Batna pour croiser le fer avec le Chabab local. Les Mililis risquent carrément de laisser des plumes lors de cette sortie, d'autant plus que les Batnéens jouent leur survie en L2, eux qui avaient pour objectif en début de saison de jouer l'accession. Cet état de fait fera l'affaire des deux formations bougiotes, le MOB et la JSMB, qui seront à l'affût. Ainsi, Le Mouloudia de Béjaïa reçoit le WA Tlemcen avec la grande détermination de l'emporter pour garder sa position au classement général. Les Crabes sont décidés à

avancer et tenter d'arracher un succès qui leur permet de grignoter encore d'autres points. La JSMB, elle, aura la partie difficile étant donné qu'elle se déplace à Skikda pour croiser le fer avec la JSMS qui est aussi dans la course pour la remontée en L1. Les Skikdis devraient l'emporter vu qu'ils bénéficient du soutien du public mais les gars de la Vallée des Hammadites ne souhaitent pas se laisser faire. Le CA Bordj Arréridj aura du mal à revenir avec un résultat probant en affrontant l'A Boussaâda qui aura besoin des points lors de cette rencontre. Enfin, le match qui mettra aux prises l'ASO Chlef et le RC Kouba s'annonce disputé

entre deux équipes aux objectifs opposés. Les Chéliéfins souhaitent l'emporter pour garder leurs chances d'accession intactes, alors que les Koubéens veulent revenir avec un point au moins pour assurer leur maintien. M.M.

**Le programme :**  
**Vendredi 9 mars 2018 à 16h :**  
MCS-CRBAF (16h)  
ASMO-RCR  
MOB-WAT  
MCEE-GCM  
ABS-CABBA  
JSMS-JSMB  
CAB-ASAM  
ASO-RCK

Ligues 1 et 2 Mobilis

**Zetchi souhaite que les arbitres évitent les erreurs**

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, a exhorté les arbitres de l'élite A à éviter au maximum les erreurs en cette fin de saison, lors d'une réunion ce mardi au Centre technique national de Sidi Moussa, en présence du président de la Commission fédérale d'arbitra-

ge, Ghouti Mohamed. Le président de la FAF a rappelé aux arbitres l'importance de la mission qui les attend en cette fin de saison et les a sommés à faire preuve de plus de concentration et d'éviter au maximum des erreurs qui peuvent prêter à équivoque et de ne donner aucune importance à toute sorte

de pression d'où qu'elle vienne, a précisé l'instance fédérale sur son site officiel. Kheïreddine Zetchi a réitéré, une nouvelle fois, son soutien ainsi que celui de la FAF au corps arbitral tout en leur souhaitant d'assurer une bonne fin de championnat, souligne la FAF.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Journée internationale de la femme à Béjaïa

### Une célébration avec beaucoup de couleurs

LA JOURNÉE internationale de la femme est célébrée cette année avec éclat à Béjaïa. A vrai dire comme chaque année. Beaucoup d'activités culturelles, artistiques, scientifiques, artisanales. C'est ainsi qu'aux quatre coins de la wilaya, l'université de Béjaïa a lancé la 5<sup>e</sup> édition du festival national du théâtre universitaire féminin en hommage à Nabila Djahnine sous le thème «Cri de Femme» de dimanche à jeudi, au niveau du campus Targa Ouzemour. Cette manifestation est marquée par de multiples activités qui touchent les activités de la femme en général. Outre les spectacles de théâtre dispensés durant le festival, des conférences suivies de débats ont été animées et on note celles animées par M<sup>me</sup> Djamilia Mestfa-Zeggai sur le thème: «l'art du théâtre comme filière universitaire» et aussi celle de M<sup>me</sup> Louisa Ait Hamou, membre du réseau Wassila sur le «harcèlements des femmes», la conférence animée par Me Anissa Smati, juriste auprès du réseau Wassila sur: «Les avancées sur les droits des femmes; point de vue d'une juriste», Mme Nafissa Lahreche, présidente de l'association «Femme en communication» a parlé de «l'image de la femme dans les medias», etc. Aujourd'hui, une conférence sera animée par M<sup>me</sup> Annick Baieullieul et M. A/Madjid Chakir sur «La place de la femme dans le théâtre», etc. Pour sa part, l'agence de développement social de Tichy rend hommage à la femme rurale par une série d'activités. Au moins 50 femmes au foyer et artisanes, dont certaines sont handicapées et d'autres veuves, etc. issues de sept communes de l'est de la wilaya dont Tichy, Tizi N'berber, Boukhelifa, Aouks, Souk El-Tennine ont été invitées à mettre en valeur à travers une exposition des travaux (gâteaux, plats traditionnels, etc.) réalisées par ces dernières a été organisées afin de mettre en valeur les efforts fournis par ces dernières. A Ouzellaguen, l'association Thel'li N'Tmetouth a organisé plusieurs activités à l'occasion de cette journée. Un gala artistique sera animé par plusieurs groupes dont la chanteuse Tina (Tinhinane), Cheb Zizou, Cheb Nacer. Au menu aussi un défilé de mode, une conférence sur la violence faites aux femmes ensuite une autre conférence qui sur la médecine, les maladies transmissibles et leur prévention» et aussi un concours de chants (Play back) est également organisé. A Amizour, la célébration de la journée internationale de la femme a eu lieu par un programme riche comme chaque année. Sous le patronage du maire l'assemblée populaire communale d'Amizour et le centre culturel Malek Bouguerrouh et en collaboration avec la ligue communale des activités culturelles de jeunes d'Amizour (LCACJA), une série d'activités sont dispensées et s'étaleront jusqu'à aujourd'hui. La direction de la Protection civile la wilaya de Béjaïa a, pour sa part, réuni hier après-midi les femmes employées du corps au niveau de l'unité principale des Quatre Chemins. Une occasion pour leur rendre hommage et les remercier avec des cadeaux pour leur travail et abnégation. L'APC de Béjaïa et la ligue communale du sport de proximité comptent organiser un cross féminin vendredi matin dans la ville de Béjaïa. A Tazamalt, le 08 mars est célébré avec éclat. Un bon nombre d'associations ont préparé un programme riche en activités culturelles et artistiques au niveau du CSP. Deux conférences seront animées sur le sport et la médecine, un concours de plats traditionnels et de gâteaux, la confection de robe kabyle, etc. Des prix seront décernés aux lauréats, à savoir du matériel électroménager: écran plat, micro-ondes, etc. Un tournoi de football féminin et aussi au menu un défilé de mode qui seront organisés avec deux stylistes et modélistes de la ville. Les activités seront couronnées par un gala avec Hassiba Amrouche.

Hocine Cherfa

## Tizi Ouzou

### Le projet du barrage de Sidi-Khelifa attribué à une entreprise algéro-turque

LE PROJET de réalisation d'un barrage dans la région de Sidi Khelifa dans la commune d'Ait Chaffaa (Azeffoune, 71 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou) a été attribué depuis quelques semaines à un groupement d'entreprises algéro-turc, à savoir, ETRHB Haddad et Gunzayin, a annoncé, hier, le directeur local des ressources en eau, Rachid Hamag. Intervenant sur les ondes de la radio locale, il a indiqué que le projet du barrage de Sidi Khelifa a connu la levée du gel et sera

lancé en réalisation dans les prochaines semaines. Rachid Hamag a précisé que le barrage de Sidi Khelifa d'une capacité de 24 millions de m<sup>3</sup> va coûter 8,7 milliards de dinars et sera réalisé dans un délai de 40 mois. Le même responsable a souligné que ce projet va permettre de prendre en charge totalement la demande en eau potable de toute la façade maritime de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment durant la période estivale, voire jusqu'à alimenter celles d'Azazga. En effet, dans l'étude

de réalisation de ce barrage, il est précisé que celui-ci est destiné à renforcer les réseaux d'alimentation en eau potable de pas moins de 286 villages comptant plus de près de 200 000 habitants issus des communes d'Azeffoune, d'Ait-Chafa, de Zekri, d'Agghri, d'Akerrou, de Yakourène, d'Ifigha, de Bouzeguène, d'Idjer, d'Iloulou-Oumalou, de Béni-Ziki, d'Imsoouhal, d'Iferhounène, d'Illitène, de Mekla, de Souama et d'Ait Khellili.

Hamid M.

## 8 Mars Journée de la Femme



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Assassinat suivi de vol d'un camion à Oued Das/ Béjaïa

### Les auteurs arrêtés par la gendarmerie et écroués

■ Les éléments de la Gendarmerie nationale de Béjaïa ont démêlé la double affaire de vol suivie de l'assassinat d'un camionneur à Oued Das en février dernier.

Par Hocine C.

Cinq individus âgés entre 31 et 36 ans et membres d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules sont impliqués dans cette affaire. «Il s'agit d'un réseau dont les activités s'étendent à d'autres wilayas du pays», a-t-on appris hier de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa. Les faits remontent au 12 février dernier lorsque la compagnie de la gendarmerie de Béjaïa a reçu un appel téléphonique au numéro vert d'une personne faisant état de la présence d'un corps inerte

d'un homme sous un pont au niveau de la forêt de Oued Das dans la commune de Toudja, Ouest de Béjaïa. Les éléments de la gendarmerie se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont ouvert une enquête pour homicide suivi de vol. Plusieurs suspects connus des services de la gendarmerie pour des faits de vols ont été convoqués et auditionnés dans l'affaire. Les suspects ont fini, un par un, à avouer leur responsabilité dans l'affaire notamment, le crime

commis à l'endroit précis. La poursuite de l'enquête sur les connexions du groupe avec d'autres individus et réseaux de malfaiteurs dans d'autres wilayas du pays a permis de «démêler plusieurs affaires de vols d'engins», précise la même source. Les individus ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Béjaïa qui les a écroués pour «homicide volontaire avec préméditation, vol», ajoute la même source.

H. C.

## Oran

### Ouverture du 6<sup>e</sup> Salon international des industries agroalimentaires

LA 6<sup>e</sup> ÉDITION du Salon international des industries agroalimentaires (SIAG) a débuté, mercredi, au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, avec la participation de plus de 200 exposants nationaux et étrangers. Ce rendez-vous économique enregistre la participation de plusieurs pays, à l'instar de la Turquie, de la France, de l'Espagne, de la Pologne et de l'Inde. Le Salon consiste en l'exposition et la présentation d'une grande variété de produits agroalimentaires comme les

boissons gazeuses et non gazeuses, le café, le chocolat, les pâtes ainsi que des équipements de restaurant, d'hôtellerie, d'emballage et autres. Il est prévu, lors de cette manifestation économique, placée sous le slogan «Perspectives d'exportation, le rôle du transport et de la logistique dans l'appui de l'exportation», la signature entre exposants nationaux et étrangers de contrats et de marchés dans le domaine de la fabrication des machines d'emballage alimentaire, selon les organisateurs.

Selma N.